



Compte rendu du CA du CESOP 23 juin 2020

Membres titulaires présents votants

Jean-Laurent DOURNAUX, Agnès FAVE, Pierre GIGAN, Stéphane GILLERON, Florence HENRY, Constance IMAD, Philippe LAPORTE, Sylvie LEMAITRE, Nicole LETOURNEUR, Catherine MUSEY, Denis SAVARY, Frédéric TRAVERS

Membres suppléants présents

Christine BALSAMO, Sangitiana RAKOTOZAFY

Invités présents

Maïder BUGNON OLANO (trésorière CLAS PARIS), Renaud ROMAGNAN (trésorier CLAS MEUDON), Xavier BONNIN (président CLAS MEUDON)

La réunion s'est déroulée à distance avec un outil de visioconférence.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14H15.

Il y a 12 votants.

1) Désignation du président et des secrétaires de séance

Présidente de séance : Agnès FAVE.

Secrétaires de séance : Catherine MUSEY et Constance IMAD.

Point 1 : Vote désignation de la présidente et des secrétaires de séance : Unanimité

2) Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour du CA:

	Page
1) Désignation du président et des secrétaires de séance	1
2) Approbation de l'ordre du jour	1
3) Approbation du compte rendu du CA du CESOP du 16 janvier 2020	2
4) Bilan moral et financier 2019 des commissions et comités	2
5) Bilan moral et financier 2019 du CESOP	5



6) Présentation du budget primitif 2021 (vote)	5
7) Approbation des RI du CESOP, des CLAS, de la commission aide exceptionnelle et de la commission voyage-week-end	6
8) Point sur la sortie 2020 des retraités	7
9) Information sur les mandats en cours et les futures élections	7
10) Information sur l'AG en septembre	8
11) Questions diverses	8

La présidente informe que pour le point 7, le RI des CLAS ne sera pas présenté : un point reste à clarifier pour le RI du CLAS Meudon (les clés). Ce point sera représenté au prochain CA de septembre.

Une question diverse est présentée par Denis et porte sur la situation particulière due à la COVID19 pour le point 6 (budget primitif).

Point 2 : Vote de l'ordre du jour : Unanimité

3) Approbation du compte rendu du CA du CESOP du 16 janvier 2020

La liste des membres suppléants sera rectifiée avec les informations de la liste d'émargement quand Claire pourra la récupérer.

A modifier page 4 §7 coefficient familial (QF) par quotient familial(QF)

Point 3 : Moyennant ces modifications, vote approbation du compte-rendu : Unanimité

4) Bilan moral et financier 2019 des commissions et comités

a. Commission Enfance

Le nombre de dossiers déposés en 2019 (17) est en hausse par rapport à 2018. Une communication est faite régulièrement (journée nouveaux entrants et forums de septembre).

- Subvention accordée pour 2019 : 3 400 €
- Subvention versée : 5 545,43 €
- Déficit : 2 145,43 €
- Taux moyen de subvention : 59,25%.

b. Commission Vacances



25 dossiers déposés et 3 annulés. Le nombre de dossiers est stable.

- Subvention accordée pour 2019 : 19 000 €
- Subvention versée : 15 685,29 €
- Non consommée : 3 314,71 €
- Taux moyen de subvention : 56,57%.

c. Commission Voyage

Pas de voyage cette année : le week-end en Alsace prévu en décembre a été annulé (grève nationale).

- Subvention accordée pour 2019 : 13 500 €

d. Commission Retraite

Une sortie au Paradis Latin le 30/11/2020 avec 62 participants et un repas de fin d'année avec 22 participants.

- Subvention accordée pour 2019 : 4 500 €
- Subvention versée : 3 599,24 €
- Non consommée : 900,76 €.
- Taux moyen de subvention : 57,7 %.

e. Commission Aides exceptionnelles

Rappel sur la spécificité de cette commission mixte CESOP-Observatoire : le CESOP permet d'accélérer le processus d'aide et les sommes sont complètement compensées par l'Observatoire.

3 dossiers présentés pour un montant total de 1 800 € qui utilise un fonds de réserve.

Aucune dotation par l'Observatoire en 2019.

L'augmentation du budget coïncide avec l'arrivée de l'assistante sociale (2017)

f. Commission Prêts solidarité



L'information est faite lors de la journée des nouveaux entrants et lors des forums de septembre.

1 seul nouveau dossier en 2019. Les prêts en cours s'élèvent à 1740 €

g. CLAS Meudon

Cf. présentation dans le bilan CESOP page 35.

Marie BLAVIER est partie et Xavier BONNIN est devenu président et Renaud ROMAGNAN reste trésorier.

Il existe un problème de double de clés, badge et boîtier de clés.

Il faudrait trouver un responsable pour le repas de Noël.

La réunion de rentrée des responsables d'activité est prévue pour début septembre.

Le forum est prévu pour le 17 septembre 2020

1 trimestre n'a pas été réglé pour le prof de yoga (COVID).

Pour la piscine, il y a vente d'abonnements annuels à la piscine de Meudon.

Pour les activités avec profs, la subvention est plafonnée à 50%. Il faudrait pouvoir distinguer les rémunérations des consommables pour la présentation de la prochaine AG (2 lignes et changement d'intitulé).

h. CLAS Paris

Cf. présentation dans le bilan CESOP page 50

A prévoir : une réunion entre le CLAS Paris et le CLAS Meudon pour harmoniser les billetteries.

i. CLAS Nançay

Cf. présentation dans le bilan CESOP page 48

Excédent de 400 €



j. Centre de Loisirs Educatifs

Une nouvelle directrice : Alix Consiglio et de nombreuses activités.

Plus de détails sur l'activité dans le bilan CESOP page 28

- Déficit : 604,90 €.
- Coût d'une journée : 43,50€
- Tarif moyen pour un agent Observatoire par jour : 11,22€

La réouverture du centre aéré pour les vacances de juillet (camp de 15j) vient d'être ré-autorisée.

Une réunion avec la DIL et la CP doit être organisée pour cette réouverture.

Point 4 : Moyennant les modifications relevées, vote des bilans moraux et financiers des commissions et comités : Unanimité

5) Bilan moral et financier 2019 du CESOP

Cf. présentation dans le bilan CESOP page 58

Le budget total est de 243 516 €. Il est inférieur à celui de 2018 qui s'explique notamment par la baisse d'activités liées à la grève fin 2019 (annulation week end Alsace).

Au niveau des recettes, il y a une diminution des subventions CAES qui se répercutent sur le budget des CLAS (à investiguer la raison auprès du CNRS, liste des adhérents pas complète ?)

Au compte de résultat il y a un bénéfice de 2013,86€.

A noter : dans le compte de résultat, ne sont pas mentionnés :

- La provision pour la crèche (85 000 €)
- Les prêts

Point 5 : Vote des bilans moraux et financiers du CESOP : Unanimité

6) Présentation du budget primitif 2021 (vote)

Lors du dialogue budgétaire, le montant du budget 2021 a été demandé à l'identique (118 033 €) : on estime que l'augmentation de certains budgets sera compensée par l'annulation de certaines activités. Par ailleurs, il semble difficile de demander une augmentation de budget compte tenu de la situation particulière COVID.

Les risques de dépenses imprévues liées à la COVID :



- Voyage au Guatemala (remboursement)
- Le CLE (chômage technique des salariés)

Le budget du CESOP est construit pour être le plus réaliste possible. Ainsi la commission retraite est revue à la baisse en 2021 pour refléter les baisses constatées depuis ces dernières années.

Nicole n'est pas favorable à une baisse de la subvention de la commission retraite.

Agnès et Jean-Laurent expliquent qu'il suffira de faire un dossier circonstancié pour réajuster si l'on constate un besoin pour cette commission en 2021.

Point 6 : Vote du budget primitif 2021 : 11 pour 1 contre

7) Approbation des RI du CESOP, des CLAS, de la commission aide exceptionnelle et de la commission voyage-week-end

a. RI CESOP

Une discussion est engagée sur le taux de subvention (chapitre 8 article 30) tout en rappelant que cela a déjà été voté en CA et est déjà mis en application par la commission vacances.

Il n'est pas mentionné explicitement la commission information et communication dans le règlement intérieur : en effet, cette commission, ainsi que les commissions Révision des règlements et Coordination des CLAS sont des groupes de travail internes permettant d'assurer le bon fonctionnement du CESOP et sont créées par le CA au fur et à mesure de ses besoins, elles n'ont pas de budget propre.

Point 7.a : Vote pour l'approbation du RI du CESOP : Unanimité

b. RI Commission aide exceptionnelle

Il y a des modifications essentielles pour clarifier sa composition.

Une modification est demandée : « cette » solution par « Dans le cas où la situation de l'agent peut être résolue par un prêt-solidarité du CESOP, le prêt solidarité sera privilégié. » Le nouveau texte sera soumis à la présidence.

Point 7.b : Moyennant une modification le vote pour l'approbation du RI de la commissions aide exceptionnelle : Unanimité

c. RI Commission voyage/week end



La principale modification porte sur la mise en place d'un système de points pour gérer le possible sur-nombre de demandes et avoir l'assurance qu'il y a toujours un membre de la commission qui participe à un voyage.

Une simulation sera faite pour vérifier qu'avec ce nouveau principe de points, les membres de la commission voyage pourront bien participer aux voyages.

Dans les pièces nécessaires demandées aux participants, figurent le passeport (pour les pays étrangers le nécessitant) et le livret de famille (pour vérifier les ayant-droits).

Point 7.c : Vote pour l'approbation du RI de la commissions voyage/we : Unanimité

8) Point sur la sortie 2020 des retraités

Une pré-réservation a été faite pour une croisière impressionniste avec un déjeuner (1^{er} octobre)

50% est à payer avant la fin de la semaine. Il faut vérifier les conditions d'annulation pour cause de COVID.

9) Information sur les mandats en cours et les futures élections

Lors d'une réunion du bureau du CESOP, la question a été posée de prolonger les mandats du CESOP de 1 an pour se donner le temps de préparer les élections en tenant compte de la surcharge de travail prévisible au 2^{ème} semestre 2020 pour « rattraper » l'éventuel retard induit par le confinement COVID.

Il faut également étudier la possibilité de faire des élections à distance.

Une partie du bureau du CESOP ne fera pas un second mandat et il faudrait trouver du sang neuf.

Calendrier initial : Elections au printemps 21, il faut commencer les opérations en décembre (4 mois de délai). Ce sont les organisations syndicales qui organisent les élections. Le CA du CESOP envoie des représentants à la commission électorale.

Prévoir une information élections lors des forums des CLAS à la rentrée et faire un appel à volontaires sur la liste cesop-news. Il faudrait avoir des fiches de poste pour les membres du bureau du CA. On peut s'appuyer sur le nombre d'heures précisé dans la convention CESOP-Observatoire pour formaliser le travail des membres du CA même si l'on connaît les difficultés pour certaines directions de reconnaître et valoriser les travaux de leurs agents impliqués dans les travaux du CESOP, CLAS, CLE.

Point 9 : Vote pour garder le calendrier initial : Unanimité



10) Information sur l'AG en septembre

L'AG est prévue le 24 septembre, a priori en présentiel même s'il faut mettre à certains d'y participer à distance (les moyens de visio conférence sont opérationnels en amphi du bâtiment 18).

Peut-on faire l'AG et la prochaine réunion CA le même jour ?

La décision est à prendre début septembre.

11) Questions diverses

La réponse à la question posée par Denis est contenue dans le point 6.

Le nombre d'agents CAES est incorrect : certains agents n'ont pas validé leur espace.

Un rendez-vous est à organiser avec le CESOP, la DRH et l'assistante sociale (présentation notamment de la commission aide exceptionnelle)

Les documents du CESOP pour le CA du 3 juillet sont à fournir 8j avant. On est le 23 juin. La date limite est donc le 26 juin.

Le voyageur pour le Guatemala (ordonnance 25 mars) doit permettre de reporter le voyage de 18 mois s'il y a une annulation pour raison sanitaire. Il faut avoir les garanties écrites : ceci doit être vu en commission.

Questions posées par Nicole :

- La provision pour la crèche existe toujours (même si elle n'est pas à mentionner dans le budget cf. §5, réponse de Jean-Laurent trésorier CESOP)
- Les doctorants payent la cotisation du CLAS (réponse Maïder trésorière CLAS PARIS)

Synthèse des votes et décisions :

Point 1 : Vote désignation de la présidente et des secrétaires de séance : Unanimité.....	1
Point 2 : Vote de l'ordre du jour : Unanimité.....	2
Point 3 : Moyennant ces modifications, vote approbation du compte-rendu : Unanimité.....	2
Point 4 : Moyennant les modifications relevées, vote des bilans moraux et financiers des commissions et comités : Unanimité	5
Point 5 : Vote des bilans moraux et financiers du CESOP : Unanimité	5
Point 6 : Vote du budget primitif 2021 : 11 pour 1 contre.....	6
Point 7.a : Vote pour l'approbation du RI du CESOP : Unanimité	6



Point 7.b : Moyennant une modification le vote pour l'approbation du RI de la commissions aide exceptionnelle : Unanimité	6
Point 7.c : Vote pour l'approbation du RI de la commissions voyage/we : Unanimité.....	7
Point 9 : Vote pour garder le calendrier initial : Unanimité	7

A 17H00 la séance est levée.